

NEWTEX

Société par Actions Simplifiée au capital social de 350.000 Euros

Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET

RCS ANGERS 892 038 399

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUR PROPOSITION DU PRESIDENT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable qui s'élève à 971.399,77 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à concurrence de
à la distribution de dividendes | 125.000,00€ |
| - à concurrence de
à la réserve légale,
qui se trouve ainsi intégralement dotée | 8.450,59 € |
| - le solde, soit la somme de
au poste comptable « autres réserves »,
qui est ainsi porté à 2.073.961,95 € | 847.949,18 € |

L'assemblée prend acte que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40 % visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 %.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (le « **PFU** ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus. L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable. De même, les dépenses

engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

Ceci exposé, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué. Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités.

Les prélèvements sociaux dus au taux de 17,2 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse retenus puis payés par la société distributrice.

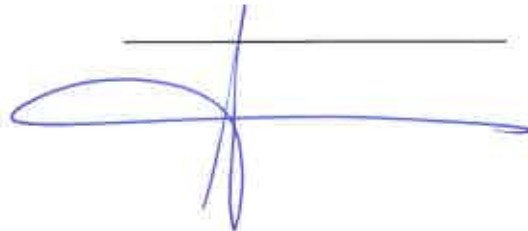
Pour le respect des dispositions légales, il est précisé qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 125.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

Il est en outre rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale en date du 15 mai 2025.

Certifié conforme

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.

NEWTEX

Société par Actions Simplifiée au capital social de 350.000,00 Euros

Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET

892 038 399 RCS ANGERS

(la « Société »)

ACTE CONSTATANT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

Entre les soussignés :

- **DBS**, Société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 euros, dont le siège social est à BOUCHEMAINE (49080), 12, rue du Haut Pré, immatriculée sous le numéro 891 694 804 au R.C.S. d'ANGERS, représentée par son Président et associé unique, Monsieur Stéphane DUVAL ;
- **MT2S**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à LYS HAUT LAYON (49310), 3, rue du Faubourg Saint-Jean – Vihiers, immatriculée sous le numéro 829 965 359 au R.C.S. d'ANGERS, représentée par sa Présidente et associée unique, Madame Marlène HOYEAU ;
- **HD FORCE**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à JARD-SUR-MER (85520), 38, rue de la République, immatriculée sous le numéro 830 161 691 au R.C.S. de LA ROCHE SUR YON représentée par son Président et associé unique, Monsieur Denis HERVOUET ;

Et :

- **Monsieur Sébastien CREPEL**, né à Nantes (44) le 18 mai 1969, de nationalité française, demeurant à 9 Hameau la Rébinière - 49125 CHEFFES SUR SARTHE ;

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Les soussignés sont les seuls associés de la Société.

L'article 28 des statuts stipule que les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte sous seing privé.

Dans ces conditions, les soussignés ont décidé de constater à l'unanimité leur accord unanime relatif à la rectification d'une erreur matérielle figurant dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2025 ayant statué sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ceci exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Les associés,

constatent qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la deuxième résolution du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale du 15 mai 2025 concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant affecté au poste « autres réserves » n'étant pas de 847.949,18 €, mais de 837.949,18 €.

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de rectifier ladite résolution de la manière suivante :

« DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable qui s'élève à 971.399,77 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à concurrence de
à la distribution de dividendes | 125.000,00€ |
| - à concurrence de
à la réserve légale,
qui se trouve ainsi intégralement dotée | 8.450,59 € |
| - le solde, soit la somme de
au poste comptable « autres réserves »,
qui est ainsi porté à 2.073.961,95 € | 837.949,18 € |

L'assemblée prend acte que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40 % visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 %.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (le « PFU ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus. L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable. De même, les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

Ceci exposé, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué. Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités.

Les prélèvements sociaux dus au taux de 17,2 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse retenus puis payés par la société distributrice.

Pour le respect des dispositions légales, il est précisé qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 125.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

Il est en outre rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE. »

ARTICLE 2

Les associés,

Décident à l'unanimité de signer le présent acte sous seing privé au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, le présent acte est établi en UN (1) seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée aux signataires directement par DocuSign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises par l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Chaque signataire s'engage à prendre toutes mesures adaptées pour garantir que la signature électronique avancée du présent document ne puisse être apposée que par lui-même (s'il s'agit d'une personne physique), ou par son représentant légal (s'il s'agit d'une personne morale), ou encore par toute personne dûment habilitée à cet effet en vertu d'un pouvoir.

Les signataires reconnaissent qu'ils procèdent à la signature électronique avancée du présent document en connaissance des modalités de celle-ci, et renoncent en conséquence à mettre en cause, dans le cadre de toute réclamation et/ou action en justice, la fiabilité de ladite solution de signature électronique avancée et/ou la manifestation de leur volonté de signer le présent document selon ces modalités.

DBS

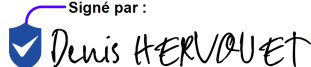
Monsieur Stéphane DUVAL

Signé par :

 E059B61D1CE2400...

HD FORCE

Monsieur Denis HERVOUET

Signé par :

 9A5528457465483...

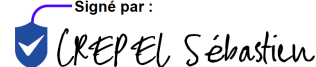
MT2S

Madame Marlène HOYEAU

DocuSigned by:

 46E0401BA04F41F...

Monsieur Sébastien CREPEL

Signé par :

 7302ACAD18564C6...

NEWTEX

Société par Actions Simplifiée au capital social de 350.000,00 euros

Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZÈ SUR LOUET

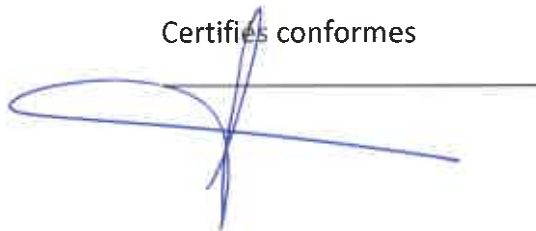
892 038 399 RCS ANGERS

BILAN COMPTE DE RESULTAT

ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes

A handwritten signature in blue ink is written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.

BILAN ACTIF

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 138 258,00		3 138 258,00	3 074 588,00
Créances rattachées à des participations	378 663,58		378 663,58	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	20 000,00		20 000,00	
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 536 921,58		3 536 921,58	3 074 588,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	334 635,60		334 635,60	17 028,00
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				405 360,00
Personnel et comptes rattachés (3)				155,38
Créances fiscales et sociales (3)	3 494,96		3 494,96	10 115,59
Débiteurs divers (3)				104 120,01
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	720 460,68		720 460,68	300 686,38
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	278 459,23		278 459,23	89 456,24
Charges constatées d'avance (3)	5 483,30		5 483,30	8 011,05
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 342 533,77		1 342 533,77	934 932,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 879 455,35		4 879 455,35	4 009 520,65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 350 000,00)	350 000,00	350 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	26 549,41	26 549,41
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 236 012,77	504 439,02
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	971 399,77	731 573,75
SITUATION NETTE	2 583 961,95	1 612 562,18
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	72 370,23	54 290,23
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 656 332,18	1 666 852,41
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 510 688,93	1 896 198,29
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	504 174,66	163 187,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 278,06	684,00
Fournisseurs, factures non parvenues	19 904,51	59 793,53
Dettes fiscales et sociales	187 077,01	222 805,35
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 223 123,17	2 342 668,24
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 879 455,35	4 009 520,65

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 120 481,79

1 102 641,38

1 504 236,41

838 432,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RESULTAT	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	1 092 576	1 056 360	36 216	3,43
Montant net du chiffre d'affaires	1 092 576	1 056 360	36 216	3,43
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	14 999	17 394	-2 396	-13,77
Autres produits	5	8	-3	-39,42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 107 579	1 073 762	33 817	3,15
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	211 295	235 191	-23 896	-10,16
Impôts, taxes et versements assimilés	16 331	11 273	5 058	44,87
Salaires et traitements	333 773	338 525	-4 753	-1,40
Charges sociales	204 273	205 564	-1 292	-0,63
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	3	6	-3	-49,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	765 675	790 560	-24 885	-3,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	341 905	283 202	58 702	20,73
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RESULTAT	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	741 299	550 000	191 299	34,78
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 901	686	11 214	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	753 199	550 686	202 513	36,77
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 658	26 237	-7 579	-28,89
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	18 658	26 237	-7 579	-28,89
RÉSULTAT FINANCIER	734 541	524 449	210 092	40,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 076 446	807 652	268 794	33,28
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	18 080	18 080		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 080	18 080		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-18 080	-18 080		
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	86 966	57 998	28 968	49,95
TOTAL DES PRODUITS	1 860 779	1 624 448	236 330	14,55
TOTAL DES CHARGES	889 379	892 875	-3 496	-0,39
Bénéfice ou Perte	971 400	731 574	239 826	32,78

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 4 879 455,35 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 971 399,77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A la fin de l'exercice, la SAS NEWTEX détient 60% des actions de la société SAS NEWPAC et 67% de la société SCI MCA.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA		Frais d'établissement et de développement TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Autres immos corporelles			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	3 074 588		442 334
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			20 000
TOTAL			3 074 588		462 334
TOTAL GENERAL			3 074 588		462 334
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPORA		Frais d'établissement & dévelop. TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			
		Inst. gal. agen. amé. divers			
		Autres immos corporelles			
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL					
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			3 516 922
		Autres titres immobilisés			
		Prêts & autres immob. financières			20 000
TOTAL					3 536 922
TOTAL GENERAL					3 536 922

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations		18 080					18 080
TOTAL GÉNÉRAL		18 080					18 080
Total général non ventilé			18 080				18 080

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATHEX - 0 ZONE D'ACTIVITE DU BOCAGE 49610 MOZE-SUR		3 137 304	100,00	977 920
FORMATEX - 0 ZA DU BOCAGE 49610 MOZE-SUR-LOUET - 8		616 282	100,00	199 645
NEWPAC - 0 ZONE D'ACTIVITE DU BOCAGE 49610 MOZE-SU		130 106	60,00	123 791
MCA - 0 ZA DU BOCAGE 49610 MOZE-SUR-LOUET - 978217		-82 731	67,00	-82 731
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ACTIF CIRCULANT

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	378 664		378 664
	Prêts (1) (2)	20 000		20 000
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	334 636	334 636	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques	3 495	3 495	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	5 483	5 483		
TOTAUX		742 277	343 614	398 664
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	20 000		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 510 689	390 207	1 120 482	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	21 183	21 183		
Personnel & comptes rattachés	54 377	54 377		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	42 178	42 178		
Etat & Impôts sur les bénéfices	28 966	28 966		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	56 592	56 592		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 964	4 964		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	504 175	504 175		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 223 123	1 102 641	1 120 482	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	383 931			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

Kenvois

ENGAGEMENTS

SAS NEWTEX

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	32 402					32 402
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement des titres ATHEX			2 570 000			2 570 000
Nantissement des titres FORMATEX			800 000			800 000
TOTAL (1)	32 402		3 370 000			3 402 402
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	32 402		3 370 000			3 402 402